

## Radiomisère – quota ou charte?

### Communiqué

Les choses ont commencé à bouger au niveau de la discussion au sujet de la prise en compte appropriée de la musique suisse au sein des radios du service public dans le cadre de la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV). Fin 2002 déjà, notre requête s'est vue reflétée dans une certaine mesure dans le projet de loi publié. Au niveau politique, notre demande de quota a fait à présent son entrée au niveau de la commission parlementaire consultative. Du côté de la SSR, le son de cloche est lui aussi différent. Le directeur général Armin Walpen propose d'élaborer d'un commun accord une charte et sollicite en contre-partie la rétractation de notre demande de quotas.

Cette proposition, dont la mise en pratique a été confiée au directeur de la radio Walter Rüegg, ne change pourtant pas grand-chose à notre direction d'activité. Car aussi longtemps que cette charte ne mettra pas en évidence des solutions concrètes et de caractère obligatoire, notre demande de quotas restera en place. Nous sommes cependant volontiers disposés à participer de façon coopérative et constructive aux pourparlers au sujet de la charte. Nous retirerons notre revendication politique uniquement lorsque la charte offrira des garanties incontestables d'une solution viable d'ici le début du débat parlementaire. Cependant, jusqu'à ce que cela soit le cas, le quota reste pour nous le seul moyen permettant d'éliminer la représentation insuffisante de la musique suisse qui persiste dans la programmation des radios du service public.

La voix de «idée suisse – nous voulons entendre des faits» ne manque pas de poids. Entre-temps, le conseil suisse de la musique CSM appuie sans réserve nos objectifs, ce qui signifie que toutes les associations et institutions suisses de musique, fortes d'environ 500'000 membres, soutiennent nos revendications. Tout à fait dans l'esprit d'un service public, d'une «idée suisse» et d'une scène musicale suisse puissants.

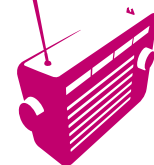
Bruno Marty  
Président «idée suisse – wir wollen taten hören»

Mai 2003

«idée suisse –  
wir wollen taten hören»  
postfach 110  
ch-3084 wabern

telefon +41 (0)31 961 55 15  
telefax +41 (0)31 961 38 33

info@radiomisere.ch  
www.radiomisere.ch



«idée suisse – wir wollen taten hören»